

JEUDI 19 OCTOBRE 2017

LA TECHNOLOGIE BLOCKCHAIN

S'appuyant sur l'expertise de son **Pôle Droit Numérique** et en partenariat avec **Blockchain Partner**, le cabinet BCTG Avocats a le plaisir de vous convier à une conférence exceptionnelle consacrée à la Blockchain.

Cette conférence sera organisée en trois temps :

- présentation technique de la technologie Blockchain afin de comprendre ses modalités de fonctionnement et ses principales caractéristiques (sécurisation des échanges, traçabilité, etc.)
- applications concrètes dans différents secteurs d'activité (santé, énergie, industries, retail, etc.)
- analyse des questions juridiques soulevées par la Blockchain, notamment en termes de qualification juridique et d'adaptation des notions "classiques" du droit (droit applicable, juridiction compétente, responsabilité, preuve, ententes anticoncurrentielles, propriété, garanties, confidentialité, confiance, etc.)

Intervenants :

- **Antoine Yeretzian** (co-fondateur de Blockchain Partner)
- **Catherine Dupuy-Burin des Roziers** et **Alain de Rougé** (BCTG – Département Corporate),
- **Sabine de Paillerets** (BCTG – Département Droit social),
- **François-Xavier Boulín** (BCTG - Département Propriété Intellectuelle et Données Personnelles),
- **Laetitia Lemmouchi-Maire** et **François Dauba** (BCTG – Département Droit Economique)

ENTRÉE LIBRE :

Accueil des participants à partir de : 8h30

Entrée en séance : 9h00 (durée : 3h00)

LE NOMBRE DE PLACES ÉTANT LIMITÉ, NOUS VOUS REMERCIONS DE CONFIRMER VOTRE PRESENCE

Contact : Madly David : m.david@bctg-avocats.com – 01.44.15.61.00.

CABINET BCTG AVOCATS
14, avenue Gourgaud - 75017 Paris

WWW.BCTG-AVOCATS.COM

ACCÈS

3 Métro Pereire

C RER Pereire-Levallois

P Parking proche de la station RER Pereire